

Questions orales

a plus de 2 000 femmes enceintes, 70 000 enfants, 12 000 personnes handicapées et plus de 14 000 personnes malades.

Puisque l'ampleur du problème est telle que les gens dans le besoin sont assez nombreux pour former une ville à l'intérieur même de la ville et qu'elle constitue une condamnation au statu quo, le ministre peut-il nous donner l'assurance que, dans son prochain budget, il mettra de côté le vieux programme économique conservateur qui a échoué au profit de solutions novatrices qui créeront des emplois, ouvriront des débouchés et, par-dessus tout, donneront aux Canadiens l'espoir qu'ils désespèrent de trouver?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, j'apprécie la sincérité avec laquelle le député a posé sa question et je compatis aux difficultés qu'il signale.

Il n'en reste pas moins que nous faisons des progrès. Comme je le faisais observer tout à l'heure, le nombre d'emplois créés en Ontario a augmenté durant six mois consécutifs. L'augmentation cumulative se chiffre à 91 000. Plus de la moitié des 76 000 emplois créés en Ontario se trouvent dans le secteur manufacturier. Le député conviendra avec moi que les choses s'améliorent.

Il propose que nous réorientions la politique économique et budgétaire du pays. Nos vues divergent sur ce point, car ce que le député propose, je crois, c'est d'emprunter plus ou d'augmenter les impôts pour pouvoir dépenser plus. Désolé, je ne peux tout simplement pas accepter une telle proposition. Je ne suis pas d'accord non plus avec le chef de l'opposition quand il laisse entendre que nous pourrions faire des emprunts aux échelons fédéral, provincial et municipal. On ne peut pas acheter la prospérité à grands coups d'emprunts; le député devrait le reconnaître.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Réagissant à la crise des banques d'alimentation à Toronto, le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social a consacré 75 000 \$ à l'organisation, le mois dernier, d'une conférence qui a donné lieu à une série de recommandations. On a notamment proposé comme solution d'établir une soupe populaire pour toute la collectivité. On a aussi suggéré de cultiver des aliments dans les parcs publics de Toronto.

Plutôt que de gaspiller l'argent des contribuables à la recherche d'idées tirées par les cheveux, pourquoi le gouvernement ne reconnaît-il pas simplement, et une fois pour toutes, que la solution la plus efficace pour ces Canadiens qui vivent des moments difficiles est de leur offrir un bon emploi et un salaire décent et que pour ce

faire, il doit modifier son orientation et mettre au point une nouvelle stratégie économique, parce que la stratégie actuelle ne fonctionne pas?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député. La meilleure mesure de protection, sur le plan social, est un bon emploi. C'est d'ailleurs ce que disait M. Phil Cross, de Statistique Canada, dans un article paru le 16 mars dans le *Toronto Star*. Selon lui:

«On constate une croissance réelle dans le secteur des produits relatifs à l'automobile. C'est dans le matériel et l'outillage que la hausse est la plus marquée. Les gains sont tout simplement spectaculaires.» C'est ce que M. Cross, gestionnaire de la Section de la conjoncture économique de cet organisme fédéral, a déclaré hier.

De plus, il a précisé que ces gains avaient été enregistrés aux cours de la période de douze mois commençant en février 1992.

C'est certainement un bon signe. Cela veut dire que des emplois seront créés et qu'il existe un marché d'exportation. Ce sont les exportations qui soutiennent l'économie, ainsi que l'amélioration de la productivité. Ce revirement de bon augure est attribuable en partie à l'Accord de libre-échange, en partie à la TPS et surtout, à l'ensemble des politiques du gouvernement.

* * *

[Français]

L'EXPLORATION MINIÈRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pour contribuer à la relance de l'économie canadienne, l'industrie minière doit d'abord s'assurer de la relance de sa composante source, c'est-à-dire l'exploration.

• (1450)

Est-ce que le ministre peut nous donner, aujourd'hui, sa position concernant l'étalement des travaux d'exploration sur une période d'une année complète, les déductions fiscales d'exploration souterraine et de surface, l'exclusion des actions accréditatives aux pertes nettes cumulatives sur placement et la création d'un compte «Frais d'exploration au Canada», ceci, dans le but d'aider les intervenants du secteur de l'exploration minière canadienne après le premier budget fédéral?

[Traduction]

L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, normalement, je devrais dire qu'il s'agit là d'une question à inscrire au *Feuilleton* mais, connaissant l'intérêt de mon collègue pour les activités minières dans la partie du Canada qu'il représente, je répondrai que, dans le domaine de la prospection, les travaux financés au moyen d'actions accréditatives peuvent être étalés sur douze mois et même jusqu'à 60 jours de plus l'année suivante.